

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 37

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2025-5

Objet : Approbation du rapport de
présentation sur l'utilisation du fonds de
solidarité des communes de la Région Ile-
de-France 2024

Séance du 14 avril 2025

**L'an deux mille vingt cinq, le quatorze avril, à 18h20 le
Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
présidence de Ali RABEH,**

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Djamel ARICHI,
Noura DALI OUHARZOUNE, Aminata DIALLO, Gerard GIRARDON,
Alienor EBLING, Jarina SAMAD, Marc LE FOLGOC, Anne-Andrée
BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Jamal HRAIBA, Murielle
BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay FARQANE, Ahmed KABA,
Colette PARENT, Sarith SA, Cristina MORAIS, Said DSOULI, Josette
GOMILA, Anne CLERTE-DURAND, Benoit CORDIN, Guy
MALANDAIN, Patrick LEBOUCCQ, Annie LE HIR, Véronique BRUNATI.

Absents excusés représentés :

Pierre BASDEVANT représenté par Djamel ARICHI
Aurélien PERROT représenté par Alienor EBLING
Frederic REBOUL représenté par Sarith SA
Housseem DHAOUADI représenté par Jamal HRAIBA
Sira DIARRA représentée par Sandrine GRANDGAMBE
Suzy LEMOINE représentée par Catherine CHABAY
Hélène DENIAU représentée par Jarina SAMAD
Fouzi BENTALEB représenté par Said DSOULI
Mimouna SARAMBOUNOU représentée par Abdelhay FARQANE
Maxime VELAY représenté par Gerard GIRARDON

Absents : Mme Florence BARONE, Mohamed KAMLI.

Secrétaire : Abdelhay FARQANE

Administration : Jules CHAMOUX, Pascal TRAN, Stéphane
DREYFUS, Pierre-Jean TISSERAND, Nelly LOUIS, Jean-Baptiste
GRENIER, Philippe FAUGÈRES, Nahida Aoustin, Géraldine LUCO

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

2025-5

Objet : Approbation du rapport de présentation sur l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France 2024

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L. 1111-2 et L.2531-16 ;

Vu la délibération n° XXX du Conseil municipal du 7 avril 2025 approuvant le compte administratif 2024 du budget principal de la Ville ;

Considérant que, depuis le 1^{er} janvier 1991, le fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France (FSRIF) contribue, par un mécanisme de péréquation horizontale, à l'amélioration des conditions de vie des habitants des communes supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes ;

Considérant que le fonds est alimenté par prélèvements sur les ressources fiscales des communes et des établissements publics de coopération intercommunale d'Ile-de-France dont le potentiel financier par habitant est supérieur à celui moyen des communes de la région ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.2531-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, "le maire d'une commune ayant bénéficié, au titre de l'exercice précédent, d'une attribution du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France (FSRIF) prévu à l'article L.2531-12 du Code Général des Collectivités Territoriales présente au Conseil municipal, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport qui présente les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement" ;

Considérant que la commune de Trappes est bénéficiaire du FSRIF au titre de l'exercice 2024 et a perçu la somme de 3 230 226 euros ;

Considérant que l'état des dépenses effectuées, conforme au compte administratif 2024 et réparti par grandes politiques publiques, est annexé à la présente délibération, pour un total général de dépenses de 10 064 915 euros ;

Considérant l'état des dépenses effectuées au titre de l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France pour 2024 et réparti par grandes politiques publiques, annexé à la présente délibération ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article 1 : Approuve l'état des dépenses effectuées au titre de l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France perçu en 2024.

Article 2 : Dit que la dotation F.S.R.I.F. inscrite à l'exercice 2024 s'élève à la somme de 3 230 226 euros, pour un coût total des opérations de 10 064 915 euros.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour extrait conforme,

Ali RABEH
Maire de Trappes



Ali Rabeh

17 AVR. 2025

Utilisation du FSRIF 2024

Thématiques	Intitulé des Actions	Description	Coût total des Actions	Montant total Subvention Etat	Autres Recettes	Filchage FSRIF	Rest à charge ville après filchage	% ville
Transition écologique	Transition écologique - cadre de vie et gestion urbaine de proximité	Lutter contre les îlots de chaleur urbains par la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des cours, création d'îlots de fraîcheur et de biodiversité, création d'espaces de jeux et activités éducatives de plein air, etc.	2 164 968,00	-	-	729 094,40	1 435 873,60	66,3%
Centre de vie / GUP	Création de 2 cours Oasis - École Nenoir		680 000,00	-	-	204 000,00	476 000,00	70,0%
Transition écologique	Travaux esplanade Pergaud	Création d'un espace de vie avec piste cyclable, aires de jeux et de sport pour tous les âges, tyrolennes, espaces verts, aire de pique-nique avec tables, espace barbecue, jardin partagé,...	1 381 000,00	-	-	441 920,00	939 080,00	68,0%
Transition écologique	Verdissement de la flotte de véhicules	Achat de 2 fourgons Peugeot E-Partner et 1 Expert électriques	303 968,00	-	-	83 174,40	20 793,60	20,0%
Culture	Culture & loisirs - éducation - enfance - jeunesse		6 469 524,00	2 08 650,00	583 119,00	1 782 466,32	3 685 268,68	60,2%
Culture	Cinéma Omar Sy	Travaux	1 144 000,00		321 980,00	400 400,00	421 620,00	36,9%
Espace public	Cinéma Omar Sy	Requalification de la place du 8 mai 1945 située devant le Cinéma Omar Sy	374 000,00	24 650,00	13 694,00	138 380,00	197 276,00	52,7%
Culture	Aménagement	Fonctionnement de la halle culturelle et programmation tout public	307 000,00	-	-	46 000,00	351 000,00	85,0%
Loisirs	La Merise	Travaux Stade Gravaux	1 232 012,00	84 000,00	247 445,00	184 802,00	715 765,00	58,1%
Loisirs	Stade Gravaux		1 960 000,00	-	-	490 000,00	1 470 000,00	75,0%
Education	Ateliers Ludo-éducatifs	Mise en place des ateliers ludo-éducatifs à destination des enfants d'âge maternel et élémentaire les mercredis de 8h30 à 11h30 et après l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h00 dans les accueil de loisirs. (1600 inscrits)	1 452 512,00	100 000,00	-	522 904,32	829 607,68	57,1%
Emploi/Insertion	Emploi - insertion		363 284,00	149 225,00	100 628,00	36 328,40	77 102,60	21,2%
Emploi/Insertion	Librairie le Mille-feuilles	Atelier et chantier d'insertion permettant la remobilisation socioprofessionnelle de personnes en grande précarité très éloignées de l'emploi.	363 284,00	149 225,00	100 628,00	36 328,40	77 102,60	21,2%
Intégration républicaine	Intégration républicaine - & accès aux droits - Parentalité - Prévention - Inclusion		901 589,00	56 500,00	5 000,00	615 052,98	225 036,02	25,0%
Intégration républicaine	Ateliers sociolinguistiques	1. Mise en oeuvre de 4 ateliers sociolinguistiques (ASL) l'accent est mis sur l'utilisation de la langue française dans la vie quotidienne. L'apprentissage de la langue y est un moyen et non un but. 2. Mise en place de 5 groupes de parcours linguistique - formation linguistique destinée à développer la maîtrise de la communication écrite et orale les situations courantes de la vie quotidienne, et à se préparer, le cas échéant aux tests en Français Langue Etrangère. 3. Coordination du dispositif "ateliers de français" mis en place par la commune : guichet unique des demandeurs, coordination avec les opérateurs associatifs, mise en place de formation et partage des bonnes pratiques.	167 461,00	49 000,00	5 000,00	56 951,36	56 509,62	33,7%
Logement	Hygiène et salubrité	La direction du logement a travaillé durant tout au long de l'année 2024 sur les différentes missions qui lui incombent : lutte contre l'habitat insalubre et indigne, lutte contre la précarité énergétique, création de la cellule de défense des locataires, pilotage et mise en oeuvre du permis de louer, OPAH-RU centre ville, afin d'accélérer la réhabilitation du parc privé prioritairement là où l'habitat est le plus dégradé. Réception des signalements, pré-analyse de la situation et accompagnement des administrés en fonction de la situation et des responsabilités de chacun (orientations vers assurances en cas de dégâts des eaux, alertes aux bailleurs, organisation de visite, etc.)	442 120,00	-	-	353 696,00	88 424,00	20,0%
Prévention	Equipe de prévention et de médiation	Equipe de 4 agents de médiation et d'un responsable qui organise une présence humaine sur tout le territoire communal et sur de larges amplitudes (10 h - 22 h). Présence renforcée sur la période estivale, développement des liens avec l'IFEP et mise en oeuvre du bataillon de la prévention.	292 008,00	7 500,00	-	204 405,60	80 102,40	27,4%
Vie associative	Forum des associations	Vie associative & solidaire Organisation du forum des associations 2024 (location stands, prestation sécurité, ...)	165 550,00	65 000,00	-	67 283,90	33 266,10	20,1%
Solidarité	Accueil et écoute individualisé d'usagers en situation d'exclusion	Accueil de jour pour répondre aux besoins de la population, trappiste ou sans domicile fixe, dans les secteurs de la santé et de l'accès aux droits, et de la prise en compte de la problématique de la douleur psycho-sociale. Equipement articulé notamment autour d'un pole écoute (psychologue), d'un pole hygiène et d'un réseau de partenaires,	28 710,00	-	-	22 106,70	6 603,30	23,0%

Dépenses	Recettes Etat	Autres recettes	FSRIF	Trappes
10 064 915,00	479 375,00	688 747,00	3 230 216,00	5 666 567,00
Ratios	100%	7%	32%	56%